

222C2316  
FR0000124232-DIV25

6 octobre 2022

**Début d'une période de préoffre (article 223-34 du règlement général)**

**GROUPE IRD**  
(Euronext Paris)

Le 5 octobre 2022<sup>1</sup>, ont été annoncées les caractéristiques d'un projet d'offre publique d'achat que la société IRD et Associés<sup>2</sup> envisage de déposer sur les actions de la société GROUPE IRD.

Par conséquent, cette publication marque le début de la période de préoffre, pendant laquelle les dispositions relatives aux interventions (articles 231-38 à 231-43 du règlement général) et aux déclarations des opérations (articles 231-44 à 231-52 du règlement général) sur les titres GROUPE IRD sont applicables.

---

<sup>1</sup> Cf. notamment communiqués diffusés par les sociétés GROUPE IRD et IRD et Associés le 5 octobre 2022.

<sup>2</sup> Société par actions simplifiée bénéficiaire d'engagements d'apports portant sur 96,71% du capital et des droits de vote de GROUPE IRD par les actionnaires de référence de cette société.